



## **Déclaration liminaire**

### **CSAL d'Occitanie du 15 novembre 2023**

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis ce jour pour cette instance au format CSA.

Le syndicat UNSA Douanes Occitanie apportera sa vision et ses remarques sur le RI, qui s'accommode malheureusement à son bénéfice de certains articles du décret 2020-1427. Nous avons demandé que l'administration favorise un dialogue social de qualité en octroyant un temps de préparation et de compte rendu suffisant !!!

Nous souhaiterions également que les différentes réunions puissent se dérouler dans le respect des calendriers transmis par notre OS ainsi que nos homologues syndicaux, afin que l'ensemble des représentants élus par leurs pairs soient présents. Nous vous demanderons aussi d'éviter les télescopages par une concertation en amont des FS des différentes DR.

De même, nous n'allons pas dresser une liste à la Prévert reprenant tous les problèmes, service par service au sein de l'Interrégion Occitanie. Nous en avons suffisamment discuté lors d'audiences ou de bilatérales avec vous : pêle-mêle, les problèmes de la BSE de Tarbes, la BSE de Blagnac, les locaux de la BSI de Gaud, le turn-over des brigades d'Ax-les-thermes et de Bourg-Madame, etc...

A noter que le 16 novembre, se tiendra à la DG une réunion conclusive sur le télétravail, et qui apportera certainement, si ce ne

sont des réponses, du moins des éclaircissements ou explications et applications

L'UNSA souhaite vous alerter sur les agents des douanes, qui n'ont pas la possibilité d'utiliser un moyen de transport collectif, afin de bénéficier d'une aide financière pour d'absorber le surcoût de 25% des prix de l'énergie depuis 2 ans. Ici, la cible est carrément ignorée !

Dans ce contexte, l'UNSA Douanes est très préoccupée par la dégradation du pouvoir d'achat des personnels douaniers.

Enfin, concernant les JO de 2024, où en sommes-nous depuis juin ? Les agents concernés par une forte mobilisation ont-ils bien été informés de ce que vous attendez d'eux et des droits dont ils pourront bénéficier ? Savez-vous nous dire où en est le plan interministériel ? Et en interne, avez-vous étudié les mesures spécifiques complémentaires et exceptionnelles, destinées aux douanières et douaniers (*mesure indemnitaire, plan de qualification, CA exceptionnels et déplaçonnement temporaire du CET...*) ?

L'UNSA Douanes s'inquiète du bien-être au travail et attend des réponses sincères sur ces différents points auxquels elle attire votre attention.

L'UNSA Douanes vous remercie, Mr le Président, de l'intérêt que vous allez porter aux agents de la DI Occitanie et aux problématiques que nous vous soumettons.

Les élus UNSA Douanes